

M. C. Chaplain de l'Hôpital

L'AMI DES ANIMAUX.

PUBLIE PAR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE PROTECTRICE DES ANIMAUX.

MONTRÉAL, JUIN, 1869.



COMMENT AIMERAI-JE CELA SI J'ETAIS MOI-MÊME À SA PLACE ?

La Société Royale pour la prévention de cruauté envers les animaux, dans un excellent petit ouvrage publié par elle, "The Horse Book," nous a donné un précepte d'or pour les animaux :— "Quand vous êtes en doute sur quelque point, pensez à l'animal et à sa capacité et dites-vous : Comment aimerais-je cela, si j'étais à sa place ?" La vignette que nous donnons dans ce numéro-ci pris du journal de Mme. Stowe, *Hearth and Home*, pose la question d'une manière très frappante à tous ceux qui maltraitent les animaux.

CRUAUTE ATROCE.

Plusieurs personnes ont été sévèrement punies par le Recorder de Montréal ce printemps pour avoir mené des chevaux qui souffraient du *Quittor*, une maladie du sabot. Cette maladie cause autant de souffrance à la pauvre créature qu'un clou dans le pied en ferait à un homme qui marche. Il y a des chevaux dont on se sert tous les jours et auxquels l'on fait tirer de fortes charges qui souffrent des douleurs atroces de cette maladie ainsi que de *sunderack*, de mauvais éparvins et de *ring-bones*.

La *sunderack* est une fissure dans le sabot, et haque pas que fait l'animal lui pince la partie

sensible du sabot. Nous prions instamment les cruels conducteurs de ces pauvres chevaux torturés de penser à la terrible douleur qu'ils infligent aux animaux et de se souvenir qu'ils seront un jour appelés à rendre compte à Dieu pour cette cruauté.

La semaine dernière notre agent emmena devant le Recorder le misérable qui coupa les oreilles et une partie de la peau de la tête, la queue et une partie de l'anus à un petit chien. Le Recorder condamna le coupable à \$20, et à la prison pour un mois. On a rapporté à la société un cas de volailles plumées vivantes, un autre d'un cheval poussé à mort et on va les examiner.

Nous ne citons pas ces cas uniquement pour exciter la sympathie du public, mais surtout pour montrer au peuple qu'il est de son devoir d'aider cette société. Ce n'est pas seulement l'argent dont on a besoin mais bien plus l'effort personnel de tous ceux qui sympathisent avec ces créatures souffrantes. Nous disons à tous.

— "Ouvrez la bouche pour le muet." (Prov. xxxi. 8.) Parlez à tous ceux qui maltraitent un animal et si le cas est grave faites en un rapport complet à la société.

COMMENT LES GARÇONS ET LES FILLES PEUVENT FAIRE DU BIEN AUX ANIMAUX.

Quand vous voyez les garçons qui volent les nids d'oiseaux ou qui jettent des pierres aux

oiseaux, aux téneurs ou à n'importe quel animal inoffensif, ou qui les tuent ou qui les attrapent, les détruisent ou les tourmentent, dites à de tels garçons que tous ceux-ci ont leurs associés et leurs compagnons tels que nous les avons nous-mêmes et qu'ils souffrent la douleur comme nous et aiment peut-être autant la vie et la liberté que nous, et ont tous été créés et mis sur la terre pour un but utile. Demandez-leur quel plaisir il peut y avoir à les tuer, à les blesser ou à les faire souffrir. Demandez-leur s'il y a de la bravoure à tourmenter le faible, et s'il ne serait pas plus noble et honorable de protéger ces créatures qu'il a plu à notre Père dans les cieux de créer et de prendre soin ? Et quant aux gros animaux, vous aurez bien des occasions de leur faire du bien. Nourrissez-les, abreuvez-les, parlez-leur avec douceur, essayez de les rendre heureux et voyez combien ils seront reconnaissants et vont vous aimer et combien cela vous rendra heureux de les voir heureux. Mes jeunes amis, tout acte de bonté que vous ferez pour le faible et celui qui est sans défense vous rendra plus heureux, plus noble et meilleur ; tous les gens de bien vous aimeront et vous respecteront et à mesure que vos corps croîtront vos cœurs deviendront plus généreux et plus nobles et seront en bénédiction au monde.—*Nos Animaux Muets.*